

Planning familial : « Un lieu d'écoute, d'accès aux soins et aux droits »

**Entretien avec
Véronique Séhier,**
conseillère conjugale
au centre de planification
du Planning familial
de Lille et coprésidente
du Planning familial.

La Santé en action :
**Pourquoi ce choix d'un
lieu anonyme pour
ce centre du Planning
familial à Lille ?**

Véronique Séhier :
Nous sommes implantés
dans un quartier assez

neutre, nous avons choisi d'être proches des transports pour être facilement accessibles, et en même temps dans un local peu repérable, en rez-de-chaussée d'immeuble. On peut donc franchir notre porte discrètement, sans être repéré. Nous y tenons. Nous sommes ouverts de 14 à 19 heures tous les jours, et le samedi matin, de sorte qu'une personne qui travaille ou qui est dans un cursus scolaire peut trouver un créneau pour se rendre au centre.

**S.A. : Quelles sont les missions
d'un centre du Planning familial ?**

V.S. : L'écoute, l'accueil et l'information sur les droits en matière de sexualité, le conseil conjugal, l'éducation à la sexualité en allant vers les publics scolaires et non scolaires. Une partie des centres du Planning familial – c'est notre cas à Lille – sont aussi centres de planification et assurent des consultations médicales pour la délivrance et le suivi de la contraception¹. Dans un centre de planification comme le nôtre, il y a toujours un binôme conseillère/médecin ou sage-femme, donc des conseillères présentes lors des consultations médicales. Et, dans bien des centres, de l'accueil collectif. C'est très important, car la contraception, ce n'est pas seulement du médical.

**S.A. : Et, plus spécifiquement,
dans votre centre de Lille ?**

V.S. : Ce sont les mêmes missions : l'accueil, l'écoute et l'information du public en demande de contraception et d'IVG, et, au-delà, sur tous les aspects de la sexualité (homosexualité, questions de genre, violences, risques IST et VIH, information sur les droits en matière de sexualité et d'accès aux soins). Notre seconde mission est la délivrance de contraception, dans des délais rapides, avec l'accueil médicalisé et le suivi gynécologique. Point important : l'accueil et la délivrance de contraception sont anonymes, confidentiels et gratuits pour les mineur(e)s. Nous accueillons beaucoup de mineures qui viennent demander un test de grossesse parce qu'elles ont pris des risques.

Autre point majeur : nous travaillons beaucoup en partenariat avec d'autres structures opérant sur le champ de la sexualité et de la contraception, parmi lesquelles les centres IVG, une maison de santé qui réalise des IVG médicalementeuses, un centre Lesbien, Gay, Bi, Trans (LGBT), etc. Au niveau national, il existe des textes qui régissent les missions et activités des établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) et des centres de planification², mais il n'y a pas de modèle pour les centres du Planning familial. Les configurations sont différentes selon le territoire, les acteurs déjà présents, le partenariat, la politique mise en œuvre par les collectivités territoriales, qui varie d'un territoire à l'autre. Par exemple, à Lille, nous n'avons pas d'activité de dépistage anonyme et gratuit, un CDAG étant opération-

nel dans le quartier. Mais il est vraiment important pour nous de pouvoir apporter une réponse globale aux personnes qui viennent ici, dont le dépistage et la prise en charge des IST (*chlamydiae* notamment).

**S.A. : Qui sont les usagers
de votre centre ?**

V.S. : Des jeunes, de lycée, de collège (environ 60 % de notre public a moins de 20 ans), ou non scolarisés, des étudiants, etc. Nous sommes en effet identifiés comme un lieu anonyme et gratuit d'accueil et de délivrance de contraception pour les mineurs comme le stipule la loi de 1974. Nous pouvons prendre en charge les jeunes majeurs jusqu'à 20 ans, grâce à la politique mise en œuvre par le conseil général du Nord.

S.A. : Et les plus de 20 ans ?

V.S. : Nous ne fermons la porte à personne ! Nous prenons en compte toute demande de contraception d'une personne qui se trouve en situation d'urgence, par exemple des femmes étrangères ou toute personne ne pouvant faire valoir ses droits par ailleurs. Nous recevons ainsi des femmes qui veulent garder la confidentialité, qui souhaitent que rien n'apparaisse sur les relevés de Sécurité sociale. La majorité de nos usagers dépend de la Sécurité sociale et/ou de la mutuelle de leurs parents. La règle, ici, est que l'on ne laisse jamais une personne partir sans prendre en compte sa demande, pour quelque raison que ce soit. Nous accueillons beaucoup de personnes en situation de précarité avec des res-

sources très modestes, ne pouvant bénéficier de la CMU, ne voulant pas forcément en référer à leurs parents pour l'accès à la contraception.

S.A. : *Quels professionnels formez-vous ?*

V.S. : Nous formons des professionnels relais : par exemple, dans le cadre d'un programme intitulé « Contraception/Sexualité/Vulnérabilité » financé par la direction générale de la Santé, nous formons des éducateurs, des animateurs d'insertion, de missions locales, etc. Ils nous rappellent à quel point il est compliqué pour un jeune de s'investir sur un projet professionnel alors qu'il est confronté à des problèmes de santé, ou à des risques de grossesse pour les jeunes femmes. Nous travaillons avec eux sur la sexualité, la contraception, les rapports filles/garçons, tous ces problèmes étant liés. Nous les aidons à travailler sur leurs propres représentations, afin de pouvoir entendre et écouter les jeunes avec qui ils travaillent. Cela peut déboucher sur des groupes de parole avec les jeunes. Nous formons aussi des

conseillères conjugales pour nos centres et pour d'autres centres de planification du Nord-Pas-de-Calais. Une quinzaine de conseillères sont actuellement en formation et un nouveau cycle de formation commencera fin 2013.

S.A. : *Comment intervenez-vous en milieu scolaire ?*

V.S. : Nous faisons de l'éducation à la sexualité au centre même mais aussi à l'extérieur, en « allant vers » les établissements scolaires. La loi prévoit trois séances d'éducation à la sexualité par an tout au long de la vie scolaire, du primaire à la terminale. Lors de ces séances, faute de temps disponible, la demande est souvent de parler aux jeunes des risques liés aux IST, du préservatif, des moyens de contraception, de se protéger. Nos interventions visent à avoir une approche globale et positive de la sexualité : nous ne venons pas pour faire passer des messages, mais pour ouvrir des espaces de parole, être à l'écoute des jeunes, faire un bout de chemin avec eux sur les questions qui les concernent : les rapports filles/garçons, les différentes sexualités.

Nous partons de leurs questions et de leurs propres représentations, pour les aider à faire leurs propres choix.

Pour les jeunes des collèges, nous avons réalisé un outil d'animation sur les rapports filles/garçons, puis nous avons formé des professionnels du milieu scolaire sur la question des rapports filles/garçons : nous les avons fait travailler sur les stéréotypes, à partir d'outils qu'ils peuvent utiliser avec les jeunes. En lien avec le conseil général du Nord, nous avons organisé sur sept territoires une journée de sensibilisation pour les professionnels de l'Éducation nationale (infirmiers, conseillers principaux d'éducation, principaux, adjoints, professeurs, assistantes sociales), du social et de l'insertion (clubs de prévention, centres sociaux). Il est très important de travailler en réseau.

L'ESSENTIEL

- ▣ Le centre de planification du Planning familial reçoit plus de 7 500 personnes par an, surtout des jeunes et des personnes qui ne connaissent pas toujours leurs droits.
- ▣ Le centre informe, délivre les moyens de contraception, fait de l'éducation à la sexualité, notamment en milieu scolaire, sensibilise les professionnels, travaille en réseau avec d'autres structures.



Dossier

Santé sexuelle : à quels professionnels s'adresser ?

S.A. : *Comment allez-vous vers les publics qui ne fréquentent pas votre centre ?*

V.S. : Nous travaillons en partenariat avec des structures comme les missions locales, les foyers, mais aussi avec des associations et des institutions, dans une démarche d'« aller vers » qui fait partie de notre stratégie. Nous intervenons auprès des professionnels de l'éducation et de l'insertion, qui sont eux-mêmes en contact avec les populations. Par exemple, nous animons des groupes de parole dans un centre social d'un quartier en difficulté à Lille. Nous avons constaté que nombre de ces femmes n'ont plus de suivi gynécologique, ni d'accès à la contraception depuis longtemps. Suite à ces groupes de parole, certaines sont venues au Planning, y ont vu l'animatrice qui intervient dans les groupes de parole, se sont senties en confiance. Certaines bénéficient désormais d'un suivi gynécologique et d'une contraception. Or ce sont des personnes qui ne seraient jamais venues spontanément au Planning. *Idem* pour les jeunes : quand on intervient en milieu scolaire, on voit parfois arriver au Planning des lycéen(ne)s qui osent faire la démarche parce qu'ils connaissent une animatrice. Nous intervenons régulièrement aussi auprès d'un public en situation de handicap mental, de jeunes aveugles, auprès de sourds et de malentendants, à la demande de ces structures. Là aussi, nous partons de leurs questions et de leurs représentations.

S.A. : *Que trouve-t-on dans votre centre que l'on ne trouve pas ailleurs ?*

V.S. : Nous appartenons à un mouvement féministe et d'éducation populaire, et notre action s'organise autour de ces valeurs. Permettre à des femmes, à des hommes, de pouvoir aborder en toute confiance – avec des professionnels qui vont les écouter et les entendre – des sujets qui touchent à la sexualité, aux rapports hommes/femmes. Beaucoup nous disent ne pas avoir d'autre lieu pour parler sexualité, contraception, IVG, orientation sexuelle, etc. Les personnes trouvent dans nos centres une équipe pluridisciplinaire, n'abordant pas que la contraception mais s'efforçant d'avoir une

approche globale. Nous n'avons pas de message à faire passer, nous sommes là pour les aider à aller là où elles souhaitent aller, dans le respect de leur choix. Nous travaillons à mettre en valeur leurs compétences : ces personnes que l'on accueille ont toutes un potentiel, l'objectif est qu'elles puissent faire leurs propres choix, en toute autonomie. Enfin, le centre et son équipe ne se placent pas simplement dans une démarche d'accès aux soins : nous travaillons aussi avec ces personnes sur l'accès à leurs droits. Les droits en matière de sexualité font partie des droits fondamentaux, ceci a parfois tendance à être oublié. ■

Propos recueillis par Yves Géry

1. Sur les 76 centres du Planning familial existant en France, les deux tiers sont des établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) et un tiers ont une activité complémentaire de centres de planification. Certains de ces centres du Planning familial ont également une activité de centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG).

2. Référence au rapport Igas 2011 sur les centres de planification et d'éducation familiale et les établissements d'information, de consultation et de conseil familial.

UNE CONTRACEPTION REMBOURSÉE À 100% POUR LES MINEURES D'AU MOINS 15 ANS

Les mineures d'au moins 15 ans bénéficient désormais d'une contraception 100% gratuite. C'est ce que confirme un décret publié au *Journal officiel* du mercredi 27 mars 2013¹. En pratique, les jeunes filles mineures qui veulent obtenir la délivrance gratuite d'une contraception en pharmacie doivent consulter un médecin ou une sage-femme leur prescrivant une contraception adaptée, puis présenter l'ordonnance au pharmacien et la carte Vitale (ou l'attestation de droits), le pharmacien délivrant alors le contraceptif sans avance de frais et en toute confidentialité. Les centres de planification et d'éducation familiale (dont ceux du Planning familial) délivrent également gratuitement une contraception aux jeunes filles mineures souhaitant garder le secret. (Source : *Direction de l'information légale et administrative – Premier ministre*, 4 avril 2013.)

1. À la suite de l'article 52 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013.